

## **Fermeture des frontières : le gouvernement canadien répond aux préoccupations du milieu agricole et agroalimentaire**

**Longueuil, 18 mars 2020** – L'Union des producteurs agricoles (UPA) est soulagée de la décision du gouvernement canadien, qui a confirmé que les travailleurs étrangers temporaires (TET) pourront entrer au pays, malgré la fermeture de nos frontières.

**« Le gouvernement canadien a pris la bonne décision. Empêcher la venue de ces travailleurs aurait entraîné des conséquences désastreuses sur le secteur agricole, plus particulièrement horticole (fruits, légumes, etc.), mais surtout sur le coût du panier d'épicerie des Canadiens et des Canadiennes », a déclaré le président général de l'UPA, Marcel Groleau.**

Le ministre canadien de la Sécurité publique et de la Protection civile, Bill Blair, a en effet confirmé aux médias aujourd'hui que « les étudiants internationaux, les travailleurs sous visa et les travailleurs étrangers temporaires pourront également entrer au Canada, à la condition de respecter la demande du gouvernement de s'isoler pendant 14 jours (sic) ».

Rappelons que [l'UPA, l'Association des producteurs maraîchers du Québec, le Conseil de la transformation alimentaire du Québec et Sollio Groupe Coopératif ont indiqué ce matin](#) qu'en raison de la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur agricole, la présence au Québec des quelque 16 000 TET en provenance du Mexique, du Guatemala et d'autres pays était essentielle à la filière agroalimentaire québécoise. Sans leur arrivée à partir du mois prochain, plus particulièrement dans le secteur horticole, la saison de production était compromise et ouvrait la porte à une explosion de la facture d'épicerie. C'est pourquoi une exemption était demandée pour ces travailleurs, accompagnée d'un protocole très strict pour encadrer leur arrivée.

L'UPA est actuellement en communication avec les autorités gouvernementales concernées pour obtenir tous les détails entourant l'annonce. Il est toutefois possible qu'un certain nombre de TET, compte tenu de la pandémie, ne puisse se rendre au Canada. La recherche de main-d'œuvre québécoise, par le biais des centres d'emploi agricole, est donc toujours en cours.

- 30 -

**Source :**  
Patrice Juneau  
Conseiller principal, contenu stratégique et relations médias  
450 679-0540, poste 8591 | 514 702-8591 | [pjuneau@upa.qc.ca](mailto:pjuneau@upa.qc.ca)